

# Bienvenue aux usagers de la piscine du camping Bellevue Mer

Pour le bien-être de tous:

Nous proposons des plages horaires de la piscine en fonction des besoins de chacun.

Plage horaire spéciale bébé (0 à 1 an).

Plage horaire pour la famille.

Plage horaire pour les adultes, (nage et relaxation exclusivement)

Pourquoi le bonnet de bain, le maillot de bain et douche obligatoire.



Préserver la propreté du bassin par une bonne hygiène de baigneurs...

## Pourquoi le BONNET DE BAIN?

Les cheveux qui flottent dans les bassins des piscines représentent un vrai problème d'hygiène. Non seulement ce n'est pas une expérience agréable de retrouver des cheveux entre ses doigts ou sur son visage en nageant mais en plus de cela, les cheveux empêchent le bon fonctionnement du système de filtration, **le bonnet est obligatoire.**

Pour éviter ces désagréments, le port du bonnet de bain est obligatoire. Que ce soit pour les cheveux courts, mi-longs ou longs, le bonnet de bain est le seul accessoire qui permet de ne plus perdre de cheveux morts une fois dans l'eau.

Une **eau plus propre**, moins de chloramines : tout le monde y gagne!

## Le traitement au chlore et les chloramines

Les chloramines sont produites par la réaction entre le chlore et l'ammoniac, provenant des déchets organiques des baigneurs. Elles sont très **irritantes pour les yeux et les voies respiratoires**. L'apparition des chloramines dépend de plusieurs facteurs comme la température de l'eau, le pH, la présence d'ammoniac...

Les chloramines désinfectent l'eau de la piscine mais sont néfastes pour la santé. Les effets des chloramines sur l'organisme à long terme peuvent être multiples: asthme, bronchite chronique, toux, allergies et irritations cutanées ou des yeux...

## D'où le MAILLOT DE BAIN et la DOUCHE OBLIGATOIRE.

Un maillot de bain qui ne sert que pour la baignade et une douche contribue largement à la propreté du bassin. **Le port d'un maillot de bain et une douche est obligatoire.**

**Le non respect de ces règles entraîne l'exclusion immédiate du bassin pour la durée du séjour.**

LA DIRECTION